

16/03/2023 - COMMUNIQUE DE PRESSE

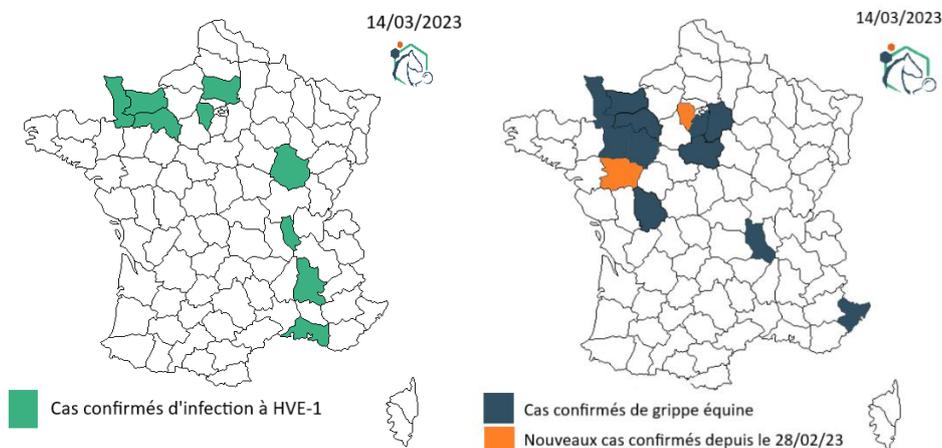
Epizootie GRIPPE EQUINE Foyers HERPESVIROSE Type 1

La cellule de crise* du RESPE s'est réunie le mardi 14 mars pour la quatrième fois depuis son déclenchement le 8 février dernier. L'objectif de cette nouvelle réunion était de suivre l'évolution de la situation vis-à-vis de la circulation de la grippe et des foyers d'herpès-virose de type 1 (HVE1 - rhinopneumonie) sur le territoire et des chevaux restés bloqués en Espagne suite aux cas confirmés sur le site du Spring Mediterranean Equestrian Tour - Oliva (CSI) et dans plusieurs départements en France.

Un bilan de la situation et les recommandations majeures qui en découlent sont présentés dans ce communiqué.

Bilan de la situation

Pour la grippe, la situation a continué d'évoluer favorablement avec une diminution nette du nombre de cas recensés, notamment dans les écuries et centres d'entraînement de trotteurs. Seuls deux nouveaux foyers isolés ont été confirmés depuis le dernier communiqué.



Pour l'herpèsvirose de type 1 (rhinopneumonie), en France, de nouveaux foyers ont été enregistrés, depuis la dernière réunion de la cellule. Plusieurs foyers touchent des effectifs importants, avec une contamination notable au sein des effectifs. Les foyers sont isolés et des mesures sanitaires ont été prises sur l'ensemble des sites recensés. Les chevaux ont présenté des formes respiratoires et/ou des avortements, et n'ont été remontés à ce jour, sur l'ensemble des équidés atteints en France, que deux animaux ayant présenté une forme nerveuse, dont un mort.

Pour l'Espagne, les 82 équidés bloqués sur place sont rentrés dans leur pays d'origine ou en passe de l'être, progressivement et selon l'évolution de leur situation clinique et sanitaire. Les chevaux français ont pu regagner leurs écuries où ils effectuent une quarantaine supplémentaire de 21 jours, finalisée par 1 test PCR négatif ou 14 jours avec 2 résultats négatifs, comme imposée par la FEI. Le JO de celle-ci étant la date de leur départ du site espagnol. Aucun ne présente de signes cliniques depuis 10 jours ; certains avaient déjà eu des résultats de test PCR négatif avant de partir.

La FEI qui avait déjà mis en place des mesures strictes sur les chevaux ayant séjourné à Oliva et au concours de Lierre en Belgique, appelle à la vigilance et à la transparence sur les épreuves. Elle renforce son message sur le respect rigoureux de mesures de biosécurité auprès de ses organisateurs, cavaliers, vétérinaires, ...

Les membres de la cellule de crise se félicitent qu'aucun nouveau foyer déclaré ne soit en lien avec des chevaux ayant participé aux meetings espagnols ou à de récents rassemblements sur le territoire national et remercient les organisateurs pour le sérieux des mesures sanitaires prises.

Une vigilance renforcée sur les activités d'élevage

Si la circulation du virus de la grippe semble s'atténuer, celle de l'HVE1 s'intensifie depuis début mars. Les foyers touchent désormais tout type d'activité, même si les activités de course semblent plus épargnées à ce stade. La vigilance reste ainsi de rigueur pour l'ensemble de la filière, et plus particulièrement, **l'élevage toutes filières confondues qui apparaît comme le secteur le plus à risque, en période de monte et de concours d'élevage.**

Dans ce contexte, des mesures de précaution sont donc vivement recommandées et doivent être appliquées rigoureusement pour toutes les activités équestres, et plus particulièrement pour les haras et les centres de reproduction, et pour tous les rassemblements :

- **Mise en œuvre autant que possible de la quarantaine à l'introduction pour :**
 1. **Les nouveaux chevaux entrants et vérification stricte du statut vaccinal avant arrivée sur site (et descente du camion)**
 2. **Les chevaux revenant de concours ou de tout rassemblement**
- **Séparation stricte entre les différentes catégories de chevaux, tout particulièrement pour les structures ayant une activité d'élevage ; pour ces dernières, l'attention sera également portée sur les risques de contamination indirecte par le personnel ou le matériel**
- **En cas de doute sur l'état de santé d'un animal ou sur son origine (issu d'un site confirmé grippe ou herpèsvirose de type 1) : isolement, prise de température et suivi**

journalier pendant *a minima* une semaine ; réalisation d'un écouvillon nasopharyngé et d'un test PCR avec recherche du virus de la grippe / HVE1

- En cas d'équidé symptomatique, y compris si uniquement hyperthermie dans un effectif, annulation de tout déplacement ou rassemblement, appel du vétérinaire pour la réalisation d'un écouvillon nasopharyngé pour mise en œuvre d'un test PCR pour rechercher le virus de la grippe / HVE1

Les transports sont également un élément avéré de risque d'aggravation de la diffusion du virus et de l'apparition de nouveaux foyers. Il convient donc d'être aussi attentif aux conditions dans lesquelles vont s'effectuer ces mouvements, comme cela devrait être le cas pour tout déplacement d'équidé (éviter au maximum le mélange de chevaux de structures différentes ou de statut vaccinal différent, désinfection du véhicule avant et après le transport...)

D'autres mesures sanitaires de précaution, notamment sur les bonnes pratiques d'hygiène, sont présentées en annexe.

En complémentarité de ces mesures de biosécurité, la cellule de crise rappelle l'importance de la vaccination selon les protocoles en vigueur. Si cette dernière n'est pas une garantie individuelle absolue, elle permet à l'échelle collective de réduire l'intensité de la circulation virale et des symptômes.

La cellule de crise souligne la prise de conscience des acteurs de la filière qui ont fait preuve jusqu'à maintenant de responsabilité et d'un état d'esprit collectif (arrêts des mouvements dans les structures touchées, report ou annulation de manifestations, mise en place de mesures sanitaires strictes, ...), mais incite toujours à la vigilance vis-à-vis de la situation sanitaire. Elle rappelle également l'importance de la déclaration au RESPE de toutes les suspicions et confirmations pour maintenir le contrôle de la situation.

A nouveau, seules la mobilisation et la responsabilisation des différents acteurs de la filière permettront de contenir la diffusion du virus. Les mesures sanitaires de prévention préconisées ont pour objectif de limiter la propagation de l'herpès-virose de type 1 au sein des effectifs comme dans les différentes composantes de la population équine. En cas de non-respect de ces mesures, le virus pourrait se disséminer à une proportion plus large de la filière et occasionner une paralysie plus étendue des activités équestres.

Pour plus d'informations sur la maladie

- [Mesures sanitaires de prévention](#)
- [Grippe : Fiche maladie RESPE / Fiche maladie IFCE](#)
- [Note FEI sur les mesures à appliquer lors de compétitions](#)
- [La RHINO, c'est quoi en fait ? https://www.youtube.com/watch?v=HhOi1q6fwgU](https://www.youtube.com/watch?v=HhOi1q6fwgU)
- [Que faire lorsqu'une maladie équine est confirmée dans votre structure ?](#)
- [Mesures spécifiques pour les cavaliers, organisateurs de concours, transporteurs, maréchaux ferrants, techniciens dentistes équins, centres de reproduction](#)
- [Comment organiser un circuit de soins ?](#)
- [Affiche-7-mesures-confirmation-cheval-malade](#)

*** La cellule de crise du RESPE**

Déclenchée le 08 février 2023, elle regroupait l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la Société Française des Equidés de Travail, la Société Hippique Française, le Trot, la Direction générale de l'Alimentation et le RESPE.

RESPE - 02 31 57 24 88 - contact@respe.net